



Trop percu de supplement familiale

Par **sylvie41**, le **23/09/2013 à 13:43**

Bonjour. Je suis fonctionnaire depuis 1990, mon mari l'est également depuis janvier 2004. Nous avons 3 enfants. Lors d'un recensement pour le supplément familiale, nous venons de nous rendre compte que nous n'avons pas le droit de percevoir celui ci tout les deux ! Ce QUI EST LE CAS DEPUIS 2004. Nous voudrions savoir quel recours avons nous si on nous réclame le trop perçu? nos 2 administrations ne nous ont jamais demandé quoi que ce soit... Mon marie a été embauché en 2004 et a ce moment là, aucun justificatif ne lui a été demandé à savoir si je percevais le supplément familiale ou non. Merci de votre aide...